



MARDI 5 JUIN 2018
#SEDD2018

RENOV'ENERGIE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET GRATUIT DES PROJETS DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COPROPRIETES

Montpellier Méditerranée Métropole, avec le soutien de l'ADEME, et en partenariat avec l'ALEC, l'ADIL, le CAUE, la FFB, la CAPEB et la SERM lance aujourd'hui le service Rénov' Énergie, afin d'accompagner les propriétaires de logement individuel ou copropriétés du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique. Ce dispositif présenté à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable témoigne pleinement de la volonté de la Métropole d'inscrire le territoire sur les chemins de la transition énergétique.

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET GRATUIT

L'objectif de Rénov'Énergie est de faciliter les démarches des particuliers en apportant conseils et informations à toutes les étapes de leurs projets. La porte d'entrée du service sera l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC), opérateur principal du dispositif.

Concrètement, les particuliers et copropriétés qui solliciteront un accompagnement de Rénov'Énergie se verront proposer une analyse des performances énergétiques de leur logement si besoin au cours d'une visite à domicile, un appui dans l'analyse des devis travaux, la réalisation d'un plan de financement intégrant les aides financières, et un suivi des consommations énergétiques post-travaux.

LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS ET LES COPROPRIETES CONCERNES

Tout propriétaire occupant ou bailleur, d'appartement ou de maison, ainsi que toute copropriété situés sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole peut solliciter un accompagnement Rénov'Énergie auprès de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) interlocuteur unique pour les usagers. Tous les renseignements et conseils apportés par les conseillers seront gratuits, objectifs et indépendants de tous vendeurs d'énergie et de matériels.

REDUIRE SA CONSOMMATION ET SA FACTURE D'ENERGIE

Il s'agit grâce à ce service public gratuit de réduire sa consommation et sa facture d'énergie, d'améliorer le confort thermique de son logement et de valoriser son bien immobilier. Les bénéficiaires contribueront également à leur échelle à lutter contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE, UN TERRITOIRE EN TRANSITION ENERGETIQUE

La Ville et la Métropole de Montpellier sont engagées dans la transition énergétique et écologique depuis de nombreuses années en valorisant les ressources du territoire pour développer les énergies locales renouvelables dans un souci permanent de préservation de l'environnement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et avec la volonté de développer les filières économiques locales.

Reconnue nationalement à de nombreuses reprises pour ses actions en faveur du développement durable (Label Ecocité Ville de Demain, French Tech, Label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, lauréate du 2ème Prix Academy of urbanism en 2016, lauréate de « Ville Respirable » en 2015, Territoire Démonstrateur de la Ville durable en 2017), Montpellier et sa Métropole assument leur rôle de chef de file en montrant l'exemple dans les équipements publics dont ils ont la responsabilité.

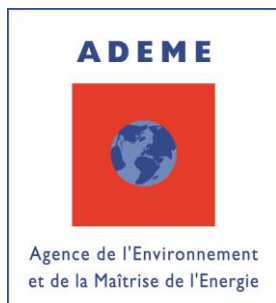


Montpellier Méditerranée Métropole lance aujourd'hui une campagne pour accompagner les habitants qui le souhaitent dans la rénovation de leur logement privé. Cela répond à une demande forte qui permet à la fois de lutter contre la précarité énergétique mais aussi de préserver notre cadre de vie, avec à la clé des emplois non délocalisables dans les secteurs du BTP et l'artisanat. Cette action volontariste s'inscrit dans le cadre d'une politique climat-air-énergie innovante et attractive, reconnue « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».



Philippe Saurel
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE (ADEME)



La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de rénover 500 000 logements par an dont 380 000 dans le parc privé (et 120 000 dans le parc social). En Occitanie, le bâtiment résidentiel représente 32% des consommations d'énergie.

Véritable enjeu économique, environnemental et social, la rénovation énergétique est un axe primordial des politiques climat, air énergie menées par les territoires.

L'atteinte de ces objectifs ambitieux implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs et des territoires.

Dans le cadre de ses compétences, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) développe depuis de nombreuses années des actions pour la rénovation énergétique des logements. Le dispositif Rénov' Energie de Montpellier Méditerranée Métropole a été retenu et est soutenu financièrement par l'ADEME Occitanie dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt qu'elle a proposé aux territoires de la région. Les dispositifs soutenus (appelés « plateformes territoriales de la rénovation énergétique ») permettent d'accompagner les ménages à chaque étape de leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Ils engagent également, à l'échelle d'un territoire, des actions qui permettront le financement et la réalisation de rénovations énergétiques de qualité en mobilisant l'ensemble des acteurs (entreprises, banques...). 11 plateformes territoriales de la rénovation énergétique sont opérationnelles en Occitanie.

LA SERM



Dans le cadre de Renov'Energie, l'intervention de la SERM, délégataire du Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid, permet de mobiliser à grande échelle les différentes copropriétés raccordées au réseau, ou situées sur des périmètres d'extension ou de création de réseau. En effet, le processus d'accompagnement est d'autant plus important dans le cadre d'un projet de rénovation thermique en copropriété, la prise de décision étant soumise au vote de l'Assemblée Générale des copropriétaires.

En tant que fournisseur d'énergie thermique la SERM est par conséquent un interlocuteur privilégié dans le processus de sensibilisation, puis de rénovation de ces copropriétés.

Aussi, au vu de l'importance des copropriétés dans le parc bâti montpelliérain, la SERM constitue un partenaire clé pour la mise en place d'une stratégie de massification des opérations de massification.

L'ADIL DE L'HERAULT



L'Agence départementale d'information sur le logement de l'Hérault (ADIL 34) de l'Hérault participe à la Plateforme « Rénov Energie » en apportant son expertise juridique et financière au montage des projets de rénovation énergétique des particuliers et copropriétés éligibles au dispositif.

Les + d'un Conseil Adil :

- Un conseil pour optimiser le financement du projet de rénovation énergétique intégrant l'ensemble des aides et prêts mobilisables (avec simulation financière personnalisée).
- Des conseils juridiques sur tous les aspects du projet
 - o contrats de prêt, assurances, contrats avec les artisans ou entreprises,
 - o copropriété : règles de fonctionnement, et cadre juridique des travaux d'amélioration de l'immeuble.

L'Adil de l'Hérault, association loi 1901, remplit une mission d'intérêt général au service des habitants et offre une information gratuite, neutre et complète sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales touchant au logement (11.000 consultations en 2017 dont un peu plus de 1.000 consultations sur l'amélioration de l'habitat). Elle réunit l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Contact Adil34 : www.adil34.org

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, investi d'une mission d'intérêt public. Il offre des conseils gratuits pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale des constructions, rénovations et extensions. Renov'Energie est une nouvelle occasion de bénéficier de conseils groupés, interdisciplinaires, permettant d'aboutir à travers un subtil équilibre, à la prise en compte d'un large spectre d'enjeux. En effet, des travaux de rénovation ou de réhabilitation ne portent que très rarement sur la seule question énergétique. Le CAUE vous aide à décrypter les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères de votre projet. Le CAUE vous donne «envie d'architecture» par la démonstration d'une démarche globale de projet. Le CAUE vous alerte sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, et vous sensibilise sur la notion de coût global et d'économie de projet. Enfin le CAUE vous invite à une réflexion sur le programme car tous travaux devraient être l'occasion de prendre en compte les besoins, les usages, le confort, les aspirations liées aux espaces et modes de vie.

LA CAPEB



La mise en place du projet de plateforme territoriale de rénovation énergétique des logements souhaité par la métropole de Montpellier et l'ensemble des partenaires, dont la CAPEB s'inscrit dans le cadre du plan de rénovation énergétique qui définit des objectifs ambitieux, en associant les acteurs dans sa mise en oeuvre, ce qui constitue une démarche positive pour le bâtiment. Toutefois il est à regretter que les moyens financiers dévolus à ce plan national ne soient pas à la hauteur de ses ambitions. On note notamment sur le quinquennat sur le seul CITE une importante baisse de moyens, non compensée par ailleurs (ANAH, logement social).

La mise en place une politique de guichet unique, sur l'ensemble du territoire Montpelliérain, dont la vocation sera d'informer et de conseiller les ménages sur le champ de la performance énergétique des logements, sera particulièrement intéressant pour les particuliers qui pourront ainsi avoir des renseignements précis avec un seul interlocuteur, et pour les entreprises RGE qui auront ainsi la possibilité de développer leur chiffre d'affaires et de répondre aux enjeux d'aujourd'hui que constituent les économies d'énergie.

La CAPEB Hérault incitera les professionnels à se former et à monter en compétence comme elle le fait depuis longtemps, à travers le label ECO ARTISAN et les autres qualifications RGE.

Contact : 04 99 77 22 80 – Pascal CHRISTOL

LA FFB



La plateforme RENOVENERGIE, service public de la rénovation énergétique, va accompagner une véritable stratégie de la rénovation thermique des logements.

La FFB 34 encourage depuis longtemps toutes les initiatives de développement de la rénovation thermique, d'une part afin de répondre aux attentes environnementales ou sociétales, et d'autre part pour le développement de ce marché important pour les professionnels du bâtiment, avec des conséquences positives pour l'économie locale et l'emploi.

Elle souscrit logiquement aux 4 enjeux de RENOVENERGIE :

- Simplifier et unifier pour faciliter le passage à l'acte des maitres d'ouvrages
- Mobiliser les professionnels pour mieux répondre au marché de la rénovation énergétique de l'habitat privé ;
- Mobiliser les gestionnaires d'aides publiques et les banques ;
- Développer une animation locale autour de la rénovation énergétique.

Par le présent accord cadre, la FFB 34 s'associe à l'animation et à la montée en compétences des professionnels afin de structurer et dynamiser le marché de la rénovation énergétique.

Elle apporte à la plateforme son expertise pour l'information et la formation des professionnels, ainsi que pour les actions de sensibilisation et de promotion du dispositif RENOVENERGIE.

L'ALEC : UNE PORTE D'ENTREE UNIQUE

Pour toute demande d'accompagnement de projet de rénovation énergétique :

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Montpellier Métropole

ALEC

04.67.91.96.91

renovergie@alec-montpellier.org

Du mardi au vendredi de 13h à 17h

2, place Paul Bec

34000 Montpellier

Tramway : ligne 1, arrêt Antigone

Vélostation : Nombre d'Or

Pour en savoir plus : montpellier3m/renovergie



@PresseMTP
#SEDD2018

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Sandrine LOCCI
04 67 13 48 78 / 06 88 07 72 42
s.ferhaoui@montpellier3m.fr